



CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie d'assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le **lundi 9 mars 2026 à 20h30**, dans la salle de réunion du Conseil Municipal.

L'ordre du jour comprendra les sujets suivants :

- 1 - Reprise des résultats prévisionnels 2025 ;
- 2 - Vote des comptes financiers uniques (CFU) 2025 ;
- 3 - Vote des budgets 2026 ;
- 4 - Principe de fongibilité des crédits pour les sections d'investissement et de fonctionnement ;
- 5 - Fiscalité : vote des taux des contributions directes 2026 ;
- 6 - Avenant à la convention avec l'école Privée pour le versement du forfait communal ;
- 7 - Ligne de Trésorerie 2026 ;
- 8 - Vote des subventions aux associations pour l'année 2026
- 9 - Achat de la parcelle CP n°405 (allée de la Nougeraie) à AXENTIA : modalités d'acquisition ;
- 10 - Convention de balayage avec la société STPR ;
- 11 - Convention avec la FONDATION CLARA pour la prise en charge et la gestion de colonies de chats libres pour l'année 2026;
- 12 - Fondation Soregies : demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets Patrimoine pour la rénovation du Monument aux Morts ;
- 13 - Approbation des conditions de liquidation du Syndicat Intercommunal du collège de L'Isle-Jourdain ;
- 14 - Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Usson du Poitou, le 2 mars 2026.

Le Maire,



Michel JARRASSIER

